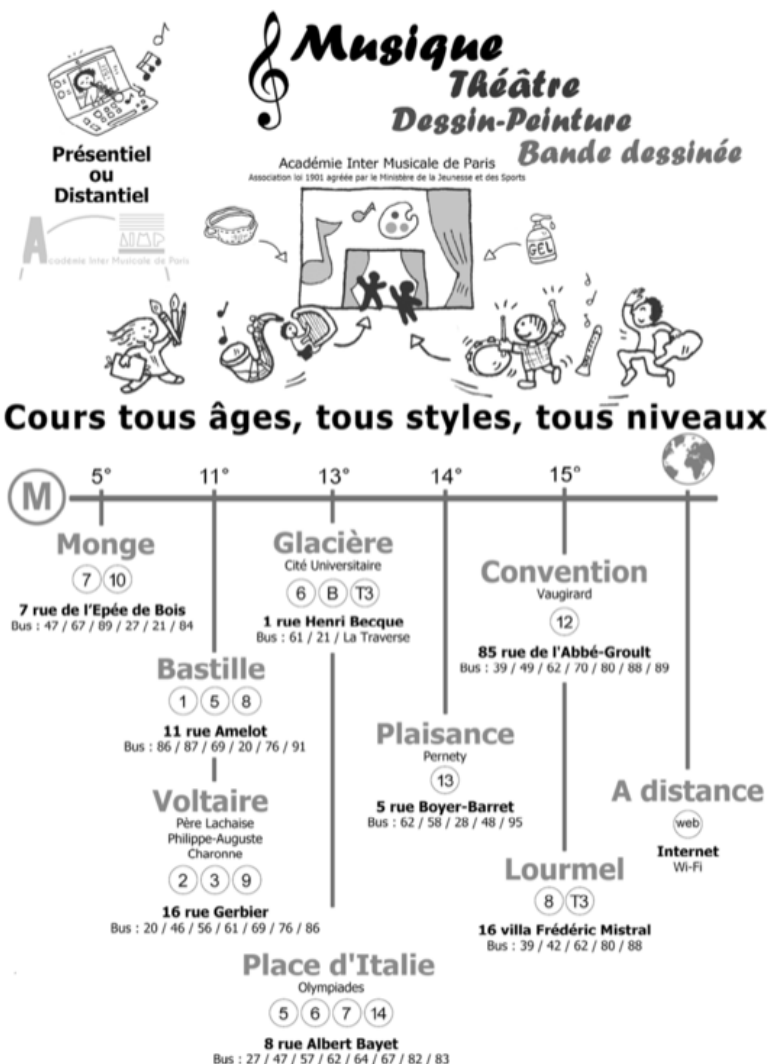


AIMP 2025-2026

8 écoles en présentiel à Paris
ou à distance en visio

Inscriptions toute l'année - informations sur aimparis.fr



L'Equipe pédagogique, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a de cesse d'améliorer la **qualité** des prestations, les professeurs salariés ayant accès à de nombreuses **formations professionnelles et continues** grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP** (site : formation-musicale.org). En musique, les cours sont dispensés par des **professeurs** qui sont aussi des **artistes-concertistes**. En théâtre, les professeurs mènent parallèlement leur carrière d'acteur et de comédien. En arts plastiques, nos professeurs exposent régulièrement leurs œuvres.

Editorial **L'Académie Inter Musicale de Paris, l'AIMP**, a été **créée en 1989**. Forte d'une longue expérience, elle ouvre à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **huit écoles** conviviales de **proximité** : les **Académies Musicales**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musiques : **jazz, musiques traditionnelles, percussions...** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **théâtre, dessin-peinture, bande dessinée...** Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.

Les cours s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.

Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toutes leurs spécificités : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **seniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite. **La diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.

CINQ ACADEMIES MUSICALES sont **regroupées au sein de la fédération AIMP**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central**.

Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération AIMP, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire**. Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente à Hexopée, syndicat d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire pour la branche professionnelle ECLAT (de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires).

LA VIE DES ACADEMIES

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreux **concerts, spectacles ou expositions**, individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.

Lors des **concerts**, les professeurs et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.

L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.

Les élèves reçoivent les informations concernant les activités et manifestations culturelles de l'AIMP ; ils y bénéficient de réductions.

Les Académies Musicales sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et plus largement pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles une **ambiance sympathique et conviviale**.

Présentiel ou distanciel Certains cours peuvent se suivre à distance, sur notre propre plateforme visio, système Big Blue Button (logiciel libre), sur laquelle les données des élèves et des professeurs sont protégées des GAFAM. Cours disponibles en distanciel : solfège, écriture musicale, BD, clarinette, flûte à bec, guitare, MAO, piano, saxophone...

MUSIQUE POUR LES JEUNES ENFANTS

Notre pédagogie s'inspire des différentes méthodes actives éprouvées et reconnues. Nos professeurs sont recrutés pour leur formation initiale à l'une ou plusieurs des grandes méthodes telles que Orff, Martenot, Willems, Dalcroze, Montessori, Baschet... La compétence de l'équipe est soutenue au moyen de formations continues dynamiques, non seulement à ces méthodes mais également aux concepts du développement de l'enfant, de la psychomotricité... et de nombreux autres thèmes. Ainsi, notre choix est de ne pas se limiter à une seule de ces approches musicales mais de s'en nourrir pour s'adapter au plus près à la réalité de chaque enfant et chaque groupe d'enfants.

Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes élèves. Respectant son développement psychoaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :

1. L'éveil, au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.

2. Les apprentissages fondamentaux, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.

1. Éveil musical des tout-petits

POUPONNIÈRE MUSICALE 30mn /semaine

120 € /trim

Dans des activités collectives et à l'écoute de l'autre et parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux, des petites histoires musicales qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel mondial (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

1ère année (naiss. jan-sep 2024) Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

2ème année (naiss. 2023) Les parents ne sont en principe là que quelques séances, ce qui prépare la future séparation (le nombre de séances avec les parents est laissé à l'appréciation du professeur, selon les enfants et les groupes)

JARDIN MUSICAL

1ère année : petits de maternelle 40 min/semaine 141 € /trim

L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

2ème année : moyens de maternelle 50 min/semaine 153 € /trim

Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.

INITIATION MUSICALE 1h /semaine

159 € /trim

Grands de maternelle

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques conduisent à intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

TRANSITION de l'éveil au solfège 1h /semaine

159 € /trim

Cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année

Accompagnant de manière douce le passage entre « INITIATION MUSICALE » et « SOLFÈGE-Formation-Musicale », ce cours en petits effectifs permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Dès le début de l'année, le professeur aborde le solfège en associant ludique et sérieux. Tout en restant dans le cadre des pédagogies actives d'éveil musical (basées sur la voix, le corps, l'écoute...), la classe de « TRANSITION de l'éveil au solfège » a pour ambition de former les élèves aux essentiels de la musique : lecture et écriture de notes, battues de mesures, notions simples de théorie musicale... Le professeur dispose d'un riche instrumentarium ; il peut s'appuyer sur les instruments pratiqués par certains enfants en cours individuels et utiliser les morceaux et partitions en cours d'apprentissage, afin de rendre encore plus concrète l'interaction entre le solfège et la pratique d'un instrument.

Dans ce cours, des présentations d'instruments sont proposées par de plus grands élèves d'autres classes, pour une meilleure connaissance de l'ensemble des instruments de l'orchestre et pour aider au choix instrumental, lorsqu'il n'est pas encore fait. Les acquis de l'année aboutissent à la production d'un mini-concert lors d'une audition générale des élèves.

Matériel demandé : feutre pour tableau effaçable et chiffon - crayon papier et gomme. Certains professeurs pourront demander un cahier et / ou un protège document (lutin) : nous mettons à disposition dans les salles des feuilles avec portées.

COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS) **ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES**

SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h /semaine

108 € /trim

(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1ère année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes et adolescents sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le professeur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façons homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4ème année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place. Le passage dans le niveau supérieur est automatique ; l'élève pourra s'appuyer sur l'avis du professeur pour demander son redoublement.

Dispenses possibles après la 4ème année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie : orchestre, ensemble - groupe instrumental, ateliers...

Choix en présentiel ou distantiel.

SOLFÈGE CHANTEUR 1h /semaine

111 € /trim

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des œuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active.

3 années de formation musicale conseillées.

ANALYSE CULTURE MUSICALE 1h /semaine

111 € /trim

Méломane, vous désirez approfondir vos connaissances et re-situer chaque œuvre et son compositeur dans son époque, développer votre oreille et votre sensibilité musicale. Vous aborderez les principaux courants musicaux dans leur chronologie, la vie des compositeurs, leurs œuvres et leurs styles, à travers l'écoute d'extraits musicaux et l'étude de partitions choisies.

Connaissances en formation musicale conseillées.

ÉCRITURE MUSICALE (cours individuel)

Durée et tarif selon le choix page 8 des cours individuels

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail.

5 années de formation musicale nécessaires.

HARMONIE JAZZ 1h /semaine

111 € /trim

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations.

Prérequis : niveau nécessaire et indispensable de 3 années de formation musicale.

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

L'apprentissage instrumental nécessite de jouer tous les jours donc d'avoir l'instrument à la maison.

Musique classique, baroque ou ancienne : piano, guitare, chant lyrique, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trompette, accordéon chromatique, xylophone, flûte à bec, luth, viole de gambe...

L'élève étudiera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous, débutants ou confirmés, dès 5 ans à 8 ans selon l'instrument et jusqu'aux adultes.

Il est essentiel et indispensable de suivre parallèlement un cours de solfège ou d'éveil musical.

Des **dispenses de solfège** sont possibles à partir de la 6ème année pour les enfants et de la 4ème année de solfège pour les adultes. Les **demandes de dispenses** doivent être accompagnées : d'un certificat d'inscription (pour des élèves suivant le solfège dans une autre école) ou d'un justificatif du niveau requis (si le niveau a été atteint hors Académie Musicale) ou d'une autorisation du professeur d'instrument pour les autres cas (formulaire à demander au secrétariat).

Musique jazz, rock, variété, musiques du monde... : batterie, piano, guitare acoustique ou électrique, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique, basse électrique, contrebasse, chant, saxophone, percussions, Musique Assistée par Ordinateur...

La pédagogie est adaptée à l'instrument et au style choisi, historiquement de transmission essentiellement orale ou sur les développements technologiques d'aujourd'hui. Le cours de solfège reste un soutien conseillé. Il peut toutefois dans certains cas et selon l'instrument, l'avis du directeur ou du professeur, être ou devenir rapidement facultatif.

Tarifs trimestriels selon la durée hebdomadaire conseillée :

(moins de 7 ans uniquement)	20 mn :	195 € /trim
(débutant)	30 mn :	279 € /trim
(pratique de plus de 30 mn / jour)	40 mn :	360 € /trim
(pratique de plus de 60mn / jour)	50 mn :	444 € /trim
(pratique intensive)	60 mn :	525 € /trim

Différents cours d'instruments peuvent vous être proposés en différentes langues, les professeurs pouvant enseigner dans leur langue maternelle. Ces cours s'adressent à des personnes souhaitant apprendre la musique dans leur langue ou à tous ceux désirant renforcer leur apprentissage de la langue. Pour plus de détails, reportez-vous au site de l'AIMP.

Choix en présentiel ou distantiel, selon la discipline.

PRATIQUES COLLECTIVES

Elles sont les lieux privilégiés du plaisir des échanges musicaux où les élèves mobilisent leurs capacités de partage et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du « professeur - chef d'orchestre / chef de chœur ». Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie.

ENSEMBLE – GROUPE INSTRUMENTAL

153 € /trim

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn, etc.

Après 2 ou 3 années de travail en soliste et avec un peu d'autonomie :

-Les élèves peuvent s'inscrire dans un **ensemble instrumental**, souvent sur l'impulsion de leur professeur habituel et former duos, trios ou quatuors... ; chaque semaine ils se retrouvent pour jouer, avec au bout, le concert à la clef. Exemples d'ensembles que vous pourrez trouver : chant lyrique, saxophones, guitares, flûtes, piano à quatre mains, violoncelles...

N'hésitez pas à en parler avec votre professeur et à l'inscription.

-Les élèves aussi peuvent faire partie d'un **groupe instrumental**, regroupant 2, 3, 4 ou plus de musiciens ; chaque semaine ils se retrouvent pour jouer, avec au bout, le concert à la clef.

Remarque : l'horaire précis de chaque groupe est constitué par le professeur, après les inscriptions de tous : selon l'âge des élèves, les instruments pratiqués et les niveaux de chacun. Le nombre d'élèves pianistes est limité.

N'hésitez pas à en parler à l'inscription.

ENSEMBLE D'ART LYRIQUE

279 € /trim

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels, ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef !

Information sur les dates et le lieu du cours à venir sur notre site aimparis.fr

ORCHESTRE, 6 fois par trimestre

150 € /trim

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques.

Information sur les dates et le lieu du cours à venir sur notre site aimparis.fr

CHORALES

enfants 1h /semaine (à partir du CP)

63 € /trim

adultes 1h30 /semaine

90 € /trim

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves.

Une année de formation musicale conseillée.

ATELIER JAZZ adolescents-adultes 2h /semaine

234 € /trim

Les aspects les plus complets, tels que l'harmonie (grilles, gammes, accords...), l'improvisation, l'histoire du jazz (ses grands noms), seront abordés en s'appuyant sur une pratique intensive et collective de votre instrument. Le dernier cours de chaque trimestre peut être remplacé par une Jam Session à une date choisie par le professeur.

2 à 3 années d'instrument conseillées. Harmonie jazz conseillée.

PERCUSSIONS / PERCUSSIONS CORPORELLES 1h/semaine

123 € /trim

enfants (à partir du CP)/ado-adultes

L'apprentissage commence par des jeux ; la pratique des percussions corporelles en groupe y permet de développer l'imagination et les possibilités artistiques de tout un chacun avec son corps et sa voix. Cet atelier propose une découverte de différentes percussions provenant d'Afrique de l'Ouest, de l'Amérique latine, des Antilles... Les élèves y abordent progressivement la technique instrumentale puis un répertoire de rythmes traditionnels. Représentations publiques à la clef !

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK 1h /semaine

123 € /trim

adolescents-adultes

Des musiques de la bande FM aux standards pop-rock des dernières décennies, cet atelier s'adresse aux élèves autonomes dans leur instrument pour se retrouver chaque semaine dans un groupe animé par un professeur spécialisé. Tant pour la guitare électrique, la basse, le clavier, la batterie, le chant, les vents ou les cuivres cet atelier permet à chaque musicien de finaliser l'apprentissage solitaire de son instrument dans une pratique collective en y partageant ses goûts musicaux.

2 à 3 années d'instrument conseillées.

EVEIL THEATRAL

Tous les enfants ont un potentiel théâtral. L'enseignant développe leurs capacités à construire des histoires et à les représenter spontanément. Les cours d'éveil théâtral peuvent donner lieu à des petites présentations pour les parents invités ponctuellement dans les cours.

THÉÂTRE DES PETITS 1h /semaine

159 € /trim

Petits et moyens de maternelle

Dès les premières rencontres, l'exploration et la « récolte » des différents univers imaginaires des enfants et de leur groupe, permettent la création « d'histoires-mosaïques » autour de petits contes, fabulettes, jeux de doigts, histoires improvisées, jeux dramatiques avec figurines et bibelots...

THÉÂTRE DES GRANDS 1h /semaine

159 € /trim

Grands de maternelle et cours préparatoire

Ces cours permettent une sensibilisation ludique à l'écoute de soi et de l'autre par la théâtralisation de contes et de scénettes. L'enfant et le groupe s'approprient les univers imaginaires de chacun : expression corporelle, mise en dialogue de « personnages-totem », jeux dramatiques...

THEATRE

Enfants (à partir du CE1)

1h30 / semaine :

180 € /trim

Adolescents

1h30 / semaine :

180 € /trim

Adultes

2h / semaine :

234 € /trim

Des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel. Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain, de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage. Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

ARTS PLASTIQUES

L'école fournit papier, planche, chevalets, supports pour dessiner. Chaque élève se procurera son matériel qu'il amènera à chaque cours (liste donnée par le professeur en début d'année).

Éveil dessin-peinture

Les jeunes enfants s'initient dans une ambiance ludique au dessin, à la peinture et au collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et de développer leur imaginaire.

DESSIN-PEINTURE PETITS 1h /semaine

159 € /trim

Petits et moyens de maternelle

Les tout-petits s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels) et à la peinture (gouache). Les sujets ou les artistes abordés sont variés, ceux-ci sont présentés aux enfants à travers des livres et des histoires. Leurs travaux sont régulièrement affichés au sein de l'école.

DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h /semaine

159 € /trim

Grands de maternelle et cours préparatoire

A travers des thèmes ou des artistes, chaque fois différents, les enfants développent ensemble leur pratique du dessin (crayon, fusain), de la peinture (aquarelle, gouache, pastel) sur différents supports et du collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire, leur créativité et leur sens critique.

DESSIN-PEINTURE 2h /semaine

234 € /trim

Enfants (à partir du CE1) / adolescents / adultes

Dans une dynamique ludique pour les enfants et une ambiance conviviale pour les plus grands, chaque élève développe sa créativité, son imagination et son sens critique et découvre les multiples facettes des Arts Plastiques. Différentes techniques : crayon, fusain, gouache, pastel, impression, volume... peuvent y être enseignées.

Des thèmes ayant pour tremplin la découverte d'artistes sont proposés afin d'éveiller l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

BANDE DESSINÉE 2h /semaine 2h/semaine

234 € /trim

(Enfants à partir du CP, adolescents / adultes)

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médiums et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression. Échanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée.

MODE DE PAIEMENT

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

Trois trimestres civils

4° trim. : lun. 22 sept. 2025 au matin au sam. 20 déc. 2025 au soir

1° trim. : lun. 5 janvier 2026 au matin au **mardi** 31 mars 2026 au soir

2° trim. : **mercredi** 1er avril 2026 au matin au samedi 4 juillet 2026 au soir

Adhésion annuelle 66€

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : "*Académie Musicale*". S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent fournira une photo d'identité.

Paielements échelonnés

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les encaissements se font à l'année, au trimestre ou au mois. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

TRIMESTRES - dates limites d'annulations

L'élève ne s'engage que pour un trimestre et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée** par mail ou courrier simple :

pour le 4° trimestre, avant le jeudi 4 septembre 2025

pour le 1° trimestre, avant le lundi 1er décembre 2025

pour le 2° trimestre, avant le lundi 16 mars 2026

Les conditions du passage du présentiel au distantiel font

l'objet d'une documentation annexe et sont disponibles sur notre site. Avant l'inscription, l'élève en pris connaissance et accepte un éventuel basculement en cours à distance pour force majeure. Le basculement en cours à distance ne donne pas droit à une annulation en cours de trimestre.

Un cours manqué n'est pas remboursé

En cas d'absence ou de maladie d'un professeur, l'Académie fait tout son possible pour prévoir le remplacement du cours ou son remboursement ; toutefois la première annulation de l'année scolaire d'un cours collectif ne donne pas lieu à remboursement. Les cours non donnés qui donnent droit à remboursement sont traités par chèque. Ces remboursements sont faits : en fin d'année civile (décembre) puis en fin d'année scolaire (juillet).

CALENDRIER des Vacances 2025-2026

Rentrée : lundi 22 septembre 2025 au matin.

Toussaint : samedi 18 octobre 2025 au soir - lundi 3 novembre 2025 au matin.

Noël : samedi 20 décembre 2025 au soir – lundi 5 janvier 2026 au matin.

Février : samedi 21 février 2026 au soir - lundi 9 mars 2026 au matin.

Pâques : samedi 18 avril 2026 au soir – lundi 4 mai 2026 au matin.

Été : samedi 4 juillet 2026 au soir.

Férié ouvert : vendredi 8 mai 2026 (Victoire, Journée de solidarité).

Férié fermé : mardi 11 novembre 2025 (armistice) lundi 6 avril 2026 (lundi de Pâques, jeudi 14 mai 2026 (Ascension), lundi 25 mai 2026 (Pentecôte).

Pont de l'Ascension : fermé pour les élèves (comme à l'Éducation Nationale) : vendredi 15 mai 2026 et samedi 16 mai 2026.

Inscriptions : il n'est pas nécessaire de vous déplacer : avec l'envoi en préalable de **votre dossier administratif par la poste au secrétariat central**, nous vous téléphonons ensuite pour le choix de vos horaires.

Si vous le préférez, nous vous accueillons aux permanences (page 16) sur place dans les écoles et au secrétariat central, 1 rue Henri becque 75013 Paris pour recevoir votre dossier et, pour fluidifier l'attente de chacun, nous vous invitons à :

- * télécharger et lire le document très complet « mode d'emploi » ;
- * télécharger et remplir la fiche d'adhésion-inscription (également à disposition dans les écoles) ;
- * préparer tous vos chèques (adhésion et prestations) ;
- * étudier sur notre site les horaires susceptibles de vous convenir.

N'hésitez pas à vous renseigner par téléphone auprès d'une secrétaire au 01 45 65 01 02 et préparer votre venue en sollicitant un identifiant.

Les inscriptions en cours de trimestre bénéficient d'un « tarif au cours » moins élevé que le tarif trimestriel forfaitaire ; renseignez-vous au téléphone.

A bientôt de vous accueillir dans nos écoles.

AIMP - Pôle formation

Des formations valorisent les compétences initiales de nos professeurs en élargissant leur champ d'action et affinant leur expertise ; elles permettent de répondre aux multiples formes de demandes des élèves, chacun exprimant son histoire musicale, ses goûts, ses envies. Cette mobilisation nous permet de proposer des cours pour de nombreux styles ou disciplines, tous les âges et tous les niveaux.

Pour les entreprises qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales dans le cadre du Plan de Formation, nous sommes là pour envisager de construire des formations adaptées aux besoins de l'entreprise.



Contact formations : 01 45 65 02 22 02 - formation-musicale.org



INSCRIPTIONS toute l'année



PAR COURRIER, toute l'année

Adressé à : AIMP - 1 rue Henri Becque – HALL D BAL 98 – 75013 Paris

Suite à la réception de votre dossier administratif, les horaires vous sont attribués par un appel téléphonique de notre part à la suite, dans l'ordre de réception des dossiers.

au Secrétariat central des associations, toute l'année en dehors des vacances

AIMP 1 rue Henri Becque - 75013 - code immeuble 2956

M° Glacière ou Cité Universitaire : permanence du lundi à vendredi 11h30-13h

ou SUR PLACE dans nos 8 écoles, sans rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

M° Monge, 7 rue de l'Épée de Bois - 75005 : mercredi 17h-19h30

M° Bastille, 11 rue Amelot - 75011 : mardi 17h -19h30

M° Voltaire, 16 rue Gerbier - 75011 : mercredi 17h -19h30

M° Glacière, 1 rue Henri Becque - 75013 : jeudi 17h -19h30

M° Place d'Italie, 8 rue Albert Bayet – 75013 : mardi 17h -19h30

M° Plaisance, 5 rue Boyer-Barret - 75014 : jeudi 17h -19h30

M° Convention, 85 rue de l'Abbé Groult - 75015 : lundi 17h -19h30

M° Lourmel, 16 villa Frédéric Mistral - 75015 : à Convention le lundi

du lundi 25 août au samedi 20 septembre 2025

Jours et horaires sur aimparis.fr

A partir du lundi 22 septembre

Informations sur aimparis.fr



- aimparis.fr -



01 45 65 01 02



musicale@aimparis.fr